

La Commission proposera une ré-homologation pour 10 ans

Cette proposition sera soumise au vote des États membres après que l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) lui aura officiellement rendu son avis sur la dangerosité du glyphosate. Des eurodéputés réagissent.

Le 16 mai 2017, s'est réuni le Collège des commissaires européens, équivalent du Conseil des ministres, à Strasbourg. Du point sur le glyphosate prévu à l'ordre du jour, il ressort que la Commission européenne a décidé de relancer la procédure visant à autoriser à long terme la molécule. Les commissaires européens ont donné leur accord pour « redémarrer les discussions avec les États membres sur un possible renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour 10 ans », a indiqué un porte-parole de l'exécutif européen. La Commission fonde sa proposition sur « les dernières études scientifiques, en particulier la conclusion du comité d'évaluation des risques de l'Echa confirmant que la substance active ne devait pas être classée comme cancérigène ».

Convaincre les États membres

Il faudra qu'elle convainque les États membres pour obtenir une majorité qualifiée sur cette proposition. Pour mémoire, le dernier vote (en juin 2016) relatif à la réautorisation du glyphosate ne lui avait pas permis de dégager une telle majorité. Les intentions de vote des différents pays ne sont à ce jour pas connues, mais en France, le tout nouveau gouvernement est déjà appelé à « s'opposer à la position de la Commission européenne et ne pas autoriser le glyphosate » par Générations futures.

Prendre en compte l'avis du Parlement

Plusieurs eurodéputés ont réagi à cette annonce, réprouvant la période, jugée trop longue, pendant laquelle la Commission veut réautoriser le glyphosate. Pour Harald Ebner (Verts), « une nouvelle autorisation pour 10 ans sans restrictions montre le peu de respect pour l'initiative européenne » qui a été lancée pour demander l'interdiction du glyphosate. Michèle Rivasi (Verts) rejoint cet avis.

Angélique Delahaye (Parti populaire européen) déplore, quant à elle, le manque de considération de l'avis du Parlement européen. Celui-ci avait voté en avril dernier l'idée de limiter l'autorisation du glyphosate à 7 ans (au lieu de 15). « À l'heure où les institutions européennes sont critiquées pour leur soi-disant éloignement, il serait dommageable de passer outre l'avis d'élus représentant les citoyens européens », a-t-elle fait savoir.

Rappelant qu'il « n'y a pas d'alternative économiquement viable et garantissant la protection de la santé humaine à proposer aux agriculteurs », elle demande par ailleurs à ce que des moyens financiers soient débloqués par l'Union européenne « pour développer la recherche et l'innovation ».

Enfin, Éric Andrieu et Marc Tarabella (Parti socialiste) estiment que « la Commission s'essuie carrément les pieds sur la santé de 500 millions d'Européens ». Ils poursuivent leur engagement pour « connaître l'exacte vérité dans la conduite des études » sur le glyphosate. Ils font là référence à l'affaire des Monsanto papers (1), au sujet de laquelle le groupe socialiste du Parlement européen a proposé une question orale à la Commission européenne. Celle-ci devrait être abordée le 12 juin prochain.

Lien article : <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/glyphosate-la-commission-proposera-une-re-homologation-pour-10-ans-1,1,2733957307.html>